

## SACREMENT DE CONFIRMATION

Le sacrement de confirmation pour les jeunes de 6e année se fait entre la mi-novembre et le début décembre, dates sujettes à l'acquiescement du diocèse. Ici à Saint-Remi, nous avons 5 ou 6 célébrations de confirmation à chaque année pendant cette période. Elles sont présidées par un évêque. L'inscription pour les célébrations de confirmation à Saint-Remi se fait en septembre et octobre et le formulaire d'inscription à la confirmation est posté sur le site internet de la paroisse vers la mi-septembre.

Pour les jeunes de 11 ans et plus ou adultes qui sont baptisés et qui ont reçu le sacrement de l'eucharistie, la confirmation peut se faire à la Cathédrale Notre-Dame d'Ottawa. La célébration de la confirmation en français a lieu habituellement le dimanche de la Pentecôte à 17h. Veuillez contacter la paroisse Saint-Remi afin de vous inscrire pour cette célébration.

Une préparation est nécessaire et celle-ci a lieu à la paroisse. Une copie du certificat de baptême de la personne demandant la confirmation doit être soumise à la paroisse au préalable. Vous devrez choisir un parrain ou marraine de confirmation qui est déjà baptisé(e) et confirmé(e) dans la religion catholique et le secrétariat de Saint-Remi devra recevoir une copie de son certificat de baptême sur lequel il y aura l'annotation de confirmation. Le parrain ou la marraine de confirmation doit être présent(e) pour la célébration de confirmation.